Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le 01/09/2026
ID : 062-216207365-20260827-DEC2026_110-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL DE BÉTONNAGE ET DE CIMENT DESTINÉS À DIVERS CHANTIERS

Le Maire de SAILLY SUR LA LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 21 mars 2026 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la proposition reçue par la société SARL REGNIER MATERIAUX, au regard du prix et du délai de livraison ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société SARL REGNIER MATERIAUX (11 rue Mermoz – 59253 LA GORGUE) un devis relatif à la fourniture de matériel de bétonnage et de ciment destine à divers chantiers, pour un montant total de 1.166.94 € TTC.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 27 août 2026 **DEC2026_110**

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

Mairie de SAILLY SUR LA LYS
62840

DGS